

Sécurité dans les transports publics : un partenariat local à Chenôve pour améliorer la sûreté et la qualité de service

[Chenôve le 25/06/2025] Ce **vendredi 27 juin à 14h30**, se tiendra la signature officielle d'une convention entre l'État, la Ville de Chenôve, Dijon Métropole et Keolis Dijon Multimodalité, **visant à renforcer la coordination des acteurs de la sécurité dans les transports publics**.

Cette convention formalise un engagement partagé pour mieux prévenir les atteintes aux personnes et aux biens, améliorer les échanges entre les agents de Keolis et la police municipale de Chenôve, et favoriser une action conjointe plus efficace dans les secteurs relevant des mobilités urbaines.

Ce partenariat permettra notamment d'agir de manière plus concertée sur des enjeux majeurs tels que la sécurité des usagers et des personnels, la lutte contre les incivilités, la prévention de l'alcoolisation excessive dans l'espace public, ou encore la cohabitation entre les différents modes de déplacement aux abords des stations. La convention intègre aussi une attention particulière à l'égalité femmes/hommes et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public.

La signature se tiendra en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Chenôve, en présence de **Thierry FALCONNET**, maire de Chenôve et vice-président de Dijon Métropole délégué aux mobilités, **Laurent CALVALIDO**, directeur de Keolis Dijon Multimodalité, **Aurélie CONTRECIVILE**, directrice de cabinet du préfet de la Côte-d'Or et **Frédéric VINCENT-GENOD**, directeur interdépartemental de la police nationale en Côte-d'Or.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Date et heure** : Vendredi 27 juin à 14h30 (durée estimée : 30 min)
- **Lieu** : Salle du Conseil – Hôtel de Ville de Chenôve
- **Contact** : Estelle Bertrand | ebertrand@chenove.fr – 03 80 51 55 96 / 06 68 41 66 98

Merci de bien vouloir nous prévenir de votre venue ou votre intérêt pour cet évènement.